



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE

## **Demande d'informations de la CLIN à EDF au sujet des douze anciens générateurs de vapeur entreposés sur le site**

Le CNPE du Blayais a progressivement remplacé ses générateurs de vapeur à partir de 2009. Depuis, douze anciens générateurs de vapeur sont entreposés au Blayais. Dans le cadre d'une discussion sur les déchets radioactifs du site, les membres de la CLIN ont souhaité obtenir davantage d'informations sur ces équipements usagés. Dans un courrier daté du 7 décembre 2023, la CLIN a demandé à EDF des précisions sur le calendrier de cet entreposage, la surveillance mise en place et le traitement final envisagé. Dans sa réponse du 21 décembre, EDF a apporté les éléments de réponse suivants.

### ***Une autorisation d'entreposage valable jusqu'en 2028, renouvelable***

Les douze générateurs de vapeur sont entreposés dans des bâtiments dédiés, mis en service en 2009, 2013 et 2014. Fin 2023, EDF disposait d'une autorisation d'entreposage valable six ans, jusqu'au 9 mars 2028. Néanmoins, EDF signalait que cette autorisation pouvait être renouvelée sur demande adressée à l'ASN\*.

Par ailleurs, aucune date de fin d'entreposage n'étant encore programmée, les générateurs de vapeur pourraient être évacués, au plus tard, dans le cadre du démantèlement des installations de la centrale du Blayais.

\* Autorité de sûreté nucléaire

### ***La surveillance de la radioactivité :***

#### ***Des contrôles annuels pour les équipements et trimestriels pour les bâtiments***

Concernant la surveillance et les mesures de radioactivité des équipements et des bâtiments d'entreposage, EDF a indiqué deux types de vérification :

- 1 / Les générateurs de vapeur entreposés font l'objet d'une vérification annuelle (au titre de la vérification des sources radioactives) qui contrôle le niveau d'exposition externe et l'absence de contamination surfacique du générateur de vapeur.
- 2 / Les bâtiments d'entreposage font quant à eux l'objet d'une vérification trimestrielle (au titre du code du travail) qui contrôle les niveaux d'exposition à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments et l'absence de contamination surfacique dans le bâtiment.

EDF souligne des résultats conformes aux attendus.

## ***Deux options envisagées pour le traitement des anciens générateurs de vapeur***

Enfin, l'évacuation et le traitement des équipements restent pour l'instant en discussion. EDF étudie à l'échelon national les stratégies de traitement des générateurs de vapeur usagés et envisage deux options à ce jour : leur stockage dans un centre de l'ANDRA\* ou leur valorisation après fusion décontaminante.

\* Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

### *Focus*

#### *Qu'est-ce qu'un générateur de vapeur ?*

Les générateurs de vapeur permettent de transformer l'eau chauffée par le réacteur nucléaire (320°C) en vapeur. Cette vapeur alimente ensuite les turbines qui contribuent à produire de l'électricité.

#### **Bon à savoir :**

Les générateurs de vapeur actuels mesurent plus de 4 m. de diamètre pour plus de 20 m. de longueur. Ils peuvent peser plus de 500 tonnes.

Dans leur ancienne version, ces équipements atteignaient les 60 m. de longueur et pesaient plus de 300 tonnes.

#### **Pour en savoir plus :**

Description des générateurs de vapeur sur le [site de l'IRSN](#)